



Tu es en 3ème année de licence de français d'une faculté de Langues, de Lettres ou de Pédagogie au Soudan ?

Participe au :

**Concours universitaire de la Francophonie
pour les Départements de français !
2022**

Et gagne :

**Séjours culturels, linguistiques et
pédagogiques en France et de nombreux
livres en français !**

RÈGLEMENT DU CONCOURS :

• Qui peut participer ?

Ce concours francophone, réalisé et proposé par le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France au Soudan en collaboration avec le ministère de l'Éducation soudanais et l'ambassade du Canada au Soudan, est destiné **aux étudiants de troisième année de licence de français toutes facultés confondues (langues, lettres, pédagogie)**. Il a pour but de stimuler et de promouvoir l'apprentissage de la langue française et les études universitaires francophones au Soudan.

• Comment participer ?

Première étape : chaque département de français choisit en interne et selon des principes de sélection qu'il souhaite **un ou une étudiante de 3ème année**.

Deuxième étape : Le département de français communique à l'ambassade de France **avant le 28 février 2022** le nom et le contact de l'étudiante sélectionnée.

Troisième étape : l'étudiante sélectionnée est invitée par l'ambassade de France à se rendre à l'Institut français de Khartoum le 16 mars (date sujette à changement en fonction de la situation) pour participer en compagnie des autres étudiants sélectionnés à deux épreuves (écrite et orale) dont les modalités seront précisées au moment de l'invitation.

Quatrième étape : Le jury corrige les épreuves et désigne les 5 meilleurs candidats qui se verront offrir un voyage et un séjour en France. Une cérémonie de remise de prix se tiendra le 20 mars 2022 à l'Institut français de Khartoum.

POINTS D'ATTENTION ET DÉMARCHES :

- 1) Chaque département ne peut sélectionner **qu'une seule étudiante** sur la base des critères qui leur sembleront les plus pertinents (résultats universitaires annuels, mérite, concours interne, épreuve orale, etc.)
- 2) Si une université compte deux ou trois départements de français, elle est autorisée à choisir un étudiant par département également.
- 3) L'étudiante devra impérativement être une étudiante inscrite en **3ème année de licence**.
- 4) Les critères de sélection des départements de français **incombent totalement aux départements de français**. **L'ambassade de France n'est et ne saurait être en aucun cas responsable de ce choix** et de cette première étape. Les étudiants ne pourront contacter que les départements de français pendant cette étape.
- 5) Chaque département de français communiquera par courrier électronique après la première étape les **nom, prénom, date de naissance et contact** (téléphone et mail) de l'étudiante sélectionnée à l'adresse suivante : **frantz.sidi-ami@diplomatie.gouv.fr** avant **le 28 février 2022**, délai de rigueur.

• Jury du concours et évaluation :

Le jury composé de personnels éducatifs des ambassades de France et du Canada au Soudan proposera une épreuve écrite collective de 30 minutes suivie immédiatement d'une épreuve orale individuelle de 15 minutes maximum. Chaque épreuve compte pour 50% de la note globale. Après correction des deux épreuves, le jury établira un classement des participants, de la note globale la plus haute à la note globale la plus basse.



RÉSULTATS ET PRIX POUR LES VAINQUEURS

Les 5 premiers étudiants au classement gagneront **un séjour linguistique, culturel et pédagogique en France** tout compris pendant **un mois** au mois de juillet ou au mois d'août si les conditions sanitaires liées à la COVID 19 le permettent.

Une liste élargie des meilleurs participants recevra **des livres offerts par l'ambassade du Canada.**

Les résultats seront publiés le **17 mars 2022** et donneront lieu à une cérémonie de **remise de prix le dimanche 20 mars**, jour international de Francophonie, à l'Institut français de Khartoum.

ATTENTION : LE VACCIN CONTRE LA COVID 19 EST OBLIGATOIRE POUR VOYAGER EN FRANCE. SANS UNE VACCINATION COMPLÉTÉ AUCUN VISA VERS LA FRANCE NE SERA DÉLIVRÉ. L'AMBASSADE DE FRANCE INVITE DONC TOUS LES PARTICIPANTS POTENTIELS A SE FAIRE VACCINER LE PLUS TOT POSSIBLE.

